



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N° 12

Réunions du

17-24-31 janvier et 7-14 février à Illzach

18-25 janvier ; 1^{er}- 15 février à Entzheim

8 février à Niederhausbergen

Présidents de séance : M. Lucien Huck & Jean Szczytowski

Présents : Mme Bénédicte Diebold
MM. Jean-Christophe Allard, Eric Barconnière, Bernard Barthelmebs, Gérard Geiller, Emile Humann, Daniel Interling, Sébastien Mohrlök, Jean-Louis Reinhard & Joseph Schmidt

Assiste(nt) à la séance : MM. Jean-Pierre Schmittheisler & Fabien Gensbittel

Excusés :

Mises à jour calendrier :

Suite aux nombreux reports, les calendriers seniors masculins ont été mis à jour pour les matchs non joués des 27/28 janvier ; 3/4 et 10/11 février.

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :

<https://alsace.fff.fr/competitions/>

Ainsi que sur fooclubs dans le menu

- Epreuves
 - Championnat et Coupes
 - Compétitions Officielles



Challenge Vivalys :

16^{es} de finale ; Les rencontres sont fixées au dimanche 25 février à 10h.

Retrouvez le tirage sur notre site :

<https://alsace.fff.fr/competitions?id=414732&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

- Wasselonne Emossig 2 - Fegersheim C.S. 3
- Duppigheim U.S.L. 2 - Entzheim F.C. 2
- Strg Stockfeld 2 - Kintzheim R.C. 2
- Bischheim Soleil 3 - Dachstein U.S. 2
- Riedseltz F.C. 2 - Ettendorf U.S. 2
- Roeschwoog S.C. 2 - Seebach A.S. 2
- Kaltenhouse-Marienth 3 - Bischwiller Turcs 3
- Duntzenheim A.S.L. 2 - Reichstett A.S. 2
- Liepvre C.S. 1 - Bergholtz F.C. 2
- Gundolsheim F.C. 2 - Illhausern F.C. 3
- Canton Vert A.S. 2 - Meyenheim F.C. 3
- Colmar U.S. 2 - Andolsheim A.S. 2
- Bettendorf Egb Ent 2 - Village Neuf F.C. 2
- Helfrantzkirch A.S. 2 - Blotzheim A.S. 3
- Mulh. Coteaux A.S. 3 - Sausheim F.C. 3
- Heimsbrunn A.S. 2 - Morschwiller Le Bas 3

Les rencontres de championnat prévues pour ces équipes ont été déplacées.

<https://alsace.fff.fr/competitions/>

Calendriers et Groupes Printemps :

Les calendriers provisoires ont été générés et transmis aux clubs (D1 à D6 et Féminines).

Les calendriers D7/D8 seront publiés au plus tard le 23/02, la compétition débutera le 09-10 mars.

Suite à la publication des groupes seniors M District 7 et 8 et les groupes seniors Fém à 11 D1 et D2 et Fém à 8, les modifications suivantes ont été validées :

District 8 – Phase Accession :

Retrait de Strasbourg AS 2000 ; 3e du groupe K Phase 1 ;

Strasbourg AS 2000 est remplacé par Barembach Portugais 2 ; 4e du groupe K en phase 1

Fém à 11 D1 Maintien gr A :

Mussig est remplacé par un exempt dans ce groupe

Fém à 11 D1 Maintien gr B :

Mussig remplace Thann dans ce groupe

Fém à 11 D2 Accession :

Gries remplace Ent. Gros Rederching/Rohrbach dans ce groupe

Fém à 11 D2 Printemps gr A :

Gries est remplacé par un exempt dans ce groupe

Rohrbach-Binning et Gros Rederching deviennent Ent. Gros Rederching/Rohrbach ; Entente entre les 2 équipes

Fém à 8 Printemps gr A :

Lixhausen remplace Mertzwiller dans ce groupe

Fém à 8 Printemps gr F :

Thann intègre ce groupe

Forfaits Généraux**D4 gr A**

Sarrewerden AS 1 déclare forfait général.

Toutes les rencontres jouées par cette équipe sont annulées

Sarrewerden AS 1 est placé à la dernière place du groupe

Amende 100 € (Art 11RD)

Cette équipe est autorisée à participer à la phase printemps en District 8.

D6 gr G

Thann FC 2 déclare forfait général.

Toutes les rencontres jouées par cette équipe sont annulées

Thann FC 2 est placé à la dernière place du groupe

Amende 80 € (Art 11RD)

Cette équipe est autorisée à participer à la phase printemps en District 8.

D8 gr L (Phase 1)

Hindisheim 3 déclare forfait général. Toutes les rencontres sont annulées.

Amende pour FG. 80 €uros (art 11).

L'équipe ne sera pas réengagée pour la phase printemps.

Fém à 8 Printemps

Retrait de Mertzwiller

Modalités des Compétitions ; Accessions - Relégations District 7-8 :

District 6 : (Rappel)

Situation 2023/24 : 5 groupes de 12 équipes et 3 groupes de 11 équipes

- ▲ Accessions en District 5 : _____ 8 équipes ; Les classées 1^{es} de chaque groupe
- ▼ Relégations en District 7 : _____ 16 équipes ; Les classées 2 dernières de chaque groupe

District 7 – Phase Accession :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 8 groupes de 6 équipes

- ⓘ Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.
- ▲ Accessions en District 6 : _____ 19 équipes ; Les classées 1^{es} et 2^{es} de chaque groupe
Les 3 meilleures 3^{es}

District 7 – Phase Maintien :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 15 groupes de 6 équipes
+ 2 équipes en forfait général en phase 1

- ⓘ Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.
- ▼ Relégations en District 8 : _____ 17 équipes ; Les classées dernières de chaque groupe
Les 2 équipes en forfait général en phase 1

District 8 – Phase Accession :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 11 groupes de 6 équipes

- ⓘ Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.
- ▲ Accessions en District 7 : _____ 24 équipes ; Les classées 1^{es} et 2^{es} de chaque groupe
Les 2 meilleures 3^{es}

District 8 – Phase Printemps :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 19 groupes de 6 équipes

- ⓘ Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.

Modalités des Compétitions ; Accessions - Relégations Seniors Féminines :

Féminines District 1 – Phase Accession :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 1 groupe de 6 équipes

- ⓘ Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.
- ▲ Accessions en Régionale 2 : _____ 2 équipes ; Les classées 1^e et 2^e

Féminines District 1 – Phase Maintien :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 2 groupes de 5 équipes

- ⓘ Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.
- ▼ Relégations en D2 Féminines : _____ 2 équipes ; Les classées 5^{es} de chaque groupe

Féminines District 2 – Phase Accession :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 1 groupes de 6 équipes

① Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.

▲ Accessions en D1 Féminines : ___ 4 équipes ; Les classées 1^e, 2^e, 3^e et 4^e

Féminines District 2 – Phase Printemps :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 2 groupes de 6 équipes

① Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.

Féminines à 8 Titre :

Situation 2023/24 Phase 2 – Tour 1 : 4 groupes de 4 équipes

Phase 2 – Tour Final : 4 groupes de 4 équipes

- **Phase 2 – Tour 1 : 4 groupes de 4 équipes**
 - Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 6 journées.
 - Le classement est alors établi pour chaque poule.
- **Phase 2 – Tour Final : 4 groupes de 4 équipes**
 - Les équipes classées 1^{es} et 2^{es} des groupes A-B et par ailleurs C-D sont rassemblées dans 2 poules « Titre »
 - Les équipes classées 3^{es} et 4^{es} des groupes A-B et par ailleurs C-D sont rassemblées dans 2 poules
 - Une seconde formule championnat aller/retour est disputée sur 4 matchs.
 - Chaque équipe rencontre les 2 équipes de l'autre groupe en conservant les points acquis contre l'équipe qui faisait partie de son groupe.
 - Les 2 équipes classées 1^{es} des 2 poules « Titre » disputeront la Finale Alsace.

Féminines à 8 – Phase Printemps :

Situation 2023/24 - Phase 2 : 6 groupes de 5 ou 6 équipes

① Les équipes se rencontrent selon une formule championnat aller/retour sur 10 journées.

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission Sportive Seniors du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification,

- Par envoi en recommandé à : District D'Alsace de Football, 19 rue des Cigognes, 67960 ENTZHEIM
- Par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 69 des Règlements de District

Le Président de séance,
Lucien Huck

Le Secrétaire de séance,
Bernard Barthelmebs